

CONDITIONS DU MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR



OPTION MÉNAGE	MÉNAGE RÉALISÉ PAR LES LOCATAIRES *
<p>L'option ménage est au tarif de 50,00€ Dans ce cas, veuillez simplement à rendre l'appartement rangé et poubelles vidées.</p>	<p>Si vous préférez le réaliser par vos soins, notez que l'appartement doit alors être rendu dans le même état où vous l'avez trouvé à votre arrivée et donc prêt à être loué aux prochains locataires.</p> <p>Pour rappel : le barbecue est à vider et les vitres ainsi que les miroirs doivent être également nettoyés.</p> <p>Tous les produits ménagés sont mis à votre disposition (produits d'entretien, bassine, essuie-tout, éponge, balais, balayette ainsi qu'un aspirateur et un seau/serpillière)</p> <p>L'entretien du linge de maison fourni ou en location est quant à lui pris en charge par les propriétaires.</p>

* Si le ménage final est jugé non convenable, les propriétaires se réservent le droit de vous encaisser l'option ménage à 50,00€